

OHEL, l'accord gagnant !

L'Orchestre d'Harmonie d'Eure-et-Loir, c'est une session par an pour proposer à son fidèle public des représentations de qualité, au travers d'œuvres diverses et variées.

L'OHEL se maintient aujourd'hui grâce à ses partenaires, aux cotisations de ses adhérents et à quelques dons privés.

POURQUOI PAS VOUS ?

Depuis 2017, l'OHEL est une association reconnue d'intérêt général. À ce titre, votre don est déductible d'impôt. Réduction d'impôt égale à 66% des versements pris dans la limite de 20% du revenu imposable (art 200-1 du CGI).

Exemple :

Si votre don est de 100 €, votre don ne vous coûte réellement que 44€ après déduction fiscale de 66€ sur votre impôt

Montant du don	Montant réel	Exonération d'impôt
30€	10,20€	19,80€
50€	17€	33€
150€	51€	99€

A QUOI SERT VOTRE DON ?

- ♪ Contribution au financement de la session
- ♪ Achat de matériel (partitions, ...)
- ♪ Participation au défraiement du chef
- ♪ Aide l'association au maintien de l'orchestre

Votre don doit être envoyé à l'association avant le 1er décembre de l'année. Une attestation de reçu de don vous sera envoyée en retour.

Pour toute question contacter Eva STEFANI, présidente au 06 14 69 44 60.

Nom : Prénom :

Adresse :

Cp : Ville :

Tél : Mail :

Certifie verser un don en chèque à l'OHEL (n°siret 51503220900014) d'un montant de €.

Date et signature : / / 20....

Chèque à l'ordre de l'OHEL à retourner au 5 rue Pauvert Poulain, 28800 Moriers.
Les musiciens de l'OHEL vous remercient pour votre contribution à la vie de l'association.